Hauts-de-France, Pas-de-Calais
Bapaume
25, 27, 29, 31 rue Marcelin-Gaudefroy, 2, 4, 6, 8 rue de la Liberté

Ancien hôtel-Dieu dit hospice Saint-Jean (détruit), puis Cité d'Habitation Bon Marché, dite Cité Sheffield

Références du dossier

Numéro de dossier : IA62005171
Date de l'enquête initiale : 2018
Date(s) de rédaction : 2019
Cadre de l'étude : enquête thématique régionale La première Reconstruction, patrimoine de la Reconstruction
Degré d'étude : étudié

Désignation

Dénomination : hôtel-Dieu, lotissement concerté
Appellation : Maisons Sheffield, Cité Sheffield, hospice Saint-Jean
Parties constituantes non étudiées : jardin potager, dépendance

Compléments de localisation

Milieu d'implantation : en ville
Références cadastrales : 2017, 000 AH 01, 149 à 156. parcelles 149, 152, 153, et 156 : rue de la Liberté parcelles 150, 151, 154 et 155 : rue Marcellin-Gaudefroy

Historique

Avant la Cité Sheffield : l'ancien hôtel-Dieu

Les maisons Sheffield (appelée aussi cité Sheffield) sont édifiées à l'emplacement de l'ancien hospice Saint-Jean, construit entre 1781 et 1784 pour porter secours aux malades et aux indigents grâce à la donation de Madame Demory, riche veuve bapalmoise. C'est une lettre patente signée par Louis XVI qui en autorise la construction. Comprenant un orphelinat, une salle d'asile, deux salles pour des soins ponctuels pour les malades légers, une salle pour les bains publics et une pharmacie, il peut accueillir 16 résidents. La fonction de soin gagne en importance à partir de la fin du 18^{e} siècle, avec la disparition de l'hospice Sainte-Anne en 1792 puis de l'hôpital Saint Pierre en 1794. L'hospice Saint Jean est complété en 1865 par un réfectoire, un nouveau dortoir, d'une salle pour accueillir les tuberculeux et d'une chapelle édifiée par l'architecte diocésain de l'évêché d'Arras, Alexandre Grigny. Toujours confié aux Filles de la charité, religieuses de Saint Vincent de Paul, il peut désormais accueillir cent malades. Avant le début du conflit, l'hospice Saint Jean fait partie des 14 hôpitaux - hospices que compte le Pas-de-Calais.
A partir de 1914, seule demeure la fonction hospitalière. Le personnel soignant et les malades civils sont évacués en mai 1916, un peu avant que les premières destructions des bâtiments n'aient lieu. Fin 1917, il ne reste de l'hôpital que quelques ruines. Il fait partie des quatre hôpitaux totalement détruits du département.
Le cadastre de 1829 permet de situer le bâtiment sur le côté nord de la rue Royale (actuelle rue Marcellin-Gaudefroy). De plan en L, il suivait le dessin de la rue jusqu'à son extrémité et faisait l'angle de la rue Sainte-Agnès (actuelle rue du Bessol). Un espace libre est visible au centre de la parcelle. Les cartes postales du début du 20e siècle montrent un édifice en pierre de taille, ordonnancé à travées, à un étage carré et un étage de combles. La toiture en bâtière était percée de lucarnes à croupes.
Le dossier de dommages de guerre dressé pour la reconstruction de l'hôpital (Archives du Pas-de-Calais, Série X 1174) comporte l'avis de l'architecte en chef des bâtiments civils, qui dresse le bilan des possessions antérieures de l'hôpital et établi les plans de l'ancien hospice. Ces documents viennent utilement compléter les informations apportées par les cartes postales : "Situé au centre de la ville, [l'hospice] se composait d'un groupement de bâtiments construits à différentes

époques resserrés autour d'une cour fermée. Grâce aux photographies dont nous avons eu communication, nous avons pu nous rendre compte que certains de ces bâtiments, qui dateraient de l'occupation espagnole, étaient intéressants du point de vue artistique. Par contre, il est incontestable que leur disposition et leur utilisation ne correspondaient nullement aux exigences de l'hygiène moderne. Les constructions, d'une façon générale, comprenaient un sous-sol vouté, un rez-de-chaussée et un premier étage. Les murs étaient montés en brique ou pierre ; la couverture était en ardoise".

Éléments de contexte

L'hospice étant totalement détruit pendant la première guerre et le conseil d'administration de l'hospice ayant décidé que la reconstruction du nouvel hôpital de Bapaume se ferait rue de la République, il vend pour 15 000 francs le terrain de l'ancien hospice à la municipalité. Après avoir envisagé de le mettre en vente auprès des personnes totalement expropriées par la mise en œuvre du Plan d'Aménagement, d'Agrandissement et d'Extension (délibération du 20 novembre 1919, AD Pas-de-Calais, 2O631/2), la ville le met finalement à disposition de la "Société civile d'habitations à bon marché de la ville de Sheffield", maitre d'ouvrage de la Cité Sheffield (AD Pas-de-Calais, X1174). Constituée spécifiquement pour la construction de cet ensemble immobilier, la société est présidée par le maire de Bapaume, monsieur Gaston Stenne.
Le nom de la cité est un hommage au don de la ville de Sheffield, marraine de Bapaume, qui a souhaité et permis leur construction. Les maisons, qualifiées sur les plans de l'architecte (Archives du Pas-de-Calais, 10R9/111) de "maisons ouvrières" étaient, selon les vœux des donateurs, plus particulièrement réservées aux mutilés de guerre et aux veuves de guerre (Archéo, n°68).
En 1922, la revue "*Le monde illustré*" (AD Pas de Calais, BHD 101/31) consacrée à la reconstruction dans le Pas de Calais parle déjà du projet. Mais celui-ci ne se concrétise qu'à partir de 1927. Les sources conservées aux Archives départementales du Pas de Calais (série 10R9.111) renseignent la conception et la réalisation du projet.
Le coût prévisionnel était de 420 000 francs, financé pour partie par les dommages de guerre de l'hospice rachetés par la commune et par les 200 000 francs donnés par la ville de Sheffield. Le procès verbal de réception de travaux indique que "le décompte général des travaux s'élève à 417 818,76 francs - honoraires d'architecte non compris [...]. La clôture du dossier de dommages de guerre précise que chaque groupe de maison a coûté 115 000 francs, et que la clôture a coûté 17 000 francs. Aucune explication n'est donnée pour la différence entre le total de ces coûts et le total indiqué sur le procès verbal de réception des travaux. Ce dernier précise que "les fournitures sont conformes à celles du cahier des charges et elles ont été mises en œuvre suivant les règles de l'art, le bâtiment est en bon état d'entretien" (Archéo n° 67).

Le projet de l'architecte : les plans

Les plans sont dus à Eugène Bidard, l'architecte de la coopérative n°1, à laquelle la commune a adhéré.
Le plan initial comprenait 12 logements réunis par groupes de 4, avec jardin et clôture, et un pavillon de gardien comprenant une salle de consultation pour un médecin. Toutes les maisons, élevées en partie sur cave et en partie sur terre-plein, comportent les mêmes pièces, détaillées dans le cahier des charges. Répartis sur deux étages et une surface de 80 m^2, on trouve au rez-de-chaussée un vestibule, qui dessert la "salle" (la fonction n'est précisée ni dans le devis descriptif ni sur les plans...), de laquelle on accède à la cuisine équipée de l'eau courante et à une chambre. La chambre est située sur l'avant de la maison. Les accès aux escaliers cloisonnés qui donnent accès à l'étage et à la cave sont également dans cette "salle". L'étage abrite deux chambres, ainsi qu'un débarras. A l'arrière de la maison, l'architecte a prévu des WC ("à la turque") et une remise, qui occupent environ 6 m^2. Chaque pièce, y compris la cave, bénéficie de l'éclairage électrique : 1 suspension pour la cuisine et la "salle", et 1 tulipe fixée au mur pour toutes les autres pièces et les escaliers. Les murs intérieurs sont peints à l'huile, sauf les chambres qui reçoivent un "papier de tenture *(c'est à dire du papier peint)* à 4 francs le rouleau avec bordure et frise". Les fenêtres du rez-de-chaussée sont fermées par des volets.

Les matériaux préconisés dans le devis descriptif

L'architecte indique quels sont les matériaux à mettre en œuvre pour chaque partie de l'édifice : les voutains de la cave sont en brique reposant sur des poutrelles en acier, les élévations sont en briques, les sols du rez de chaussée sont carrelés, les planchers sont en sapin, les cloisons intérieures en carreaux de plâtre peints, les plafonds enduits en plâtre, les huisseries en chêne pour celles extérieures (dont la porte d'entrée) et en "sapin rouge" pour les intérieures, la charpente est en "sapin des Vosges" et la couverture en tuiles mécaniques grand moule. L'architecte précise que le parement des briques utilisées en façade doit être parfait. Les façades reçoivent ensuite un "crépi tyrolien 3 couches avec hydrofuge [...]. Les appuis et les sommiers des baies seront enduits en ciment mouluré et lissé avec soin pour imiter la pierre". Une carte postale ancienne confirme d'ailleurs que le premier plein de travée en forme de créneau, était à l'origine décorée d'un motif de fausses meulières.
Le cahier des charges précise la qualité des matériaux à mettre en œuvre, en spécifie l'origine (chaux de Tournai ou de Beffes) et quelque fois le fabricant (comme pour le ciment Portland de la marque Demarle ou Lonquety) et les caractéristiques techniques ("brique bien moulée, uniforme, bien cuite et sonore").

La réalisation et les modifications ultérieures

Les travaux, commencés en juillet 1927, sont achevés en mai 1928, date du procès verbal de réception des travaux et la cité est habitée dès septembre 1929. Le conseil municipal a fixé le loyer à 60 francs par mois, et l'eau est offerte par la ville à concurrence d'un hectolitre par jour et par maison.
En septembre 1932, la Société civile d'habitations à bon marché de la ville de Sheffield vote sa dissolution et remet la propriété des habitations à la ville. Les maisons appartiennent aujourd'hui à des particuliers.
Un paragraphe des deux pages consacrées à Bapaume dans le *Monde illustré* de 1922, évoque la future cité en ses termes : "(le don de la ville de Sheffield) permettra la construction de nombreuses maisons ouvrières, véritables cottages anglais formant une minuscule cité de Sheffield dans Bapaume". Bien que la réalisation ne soit pas tout à fait à la hauteur à ces attentes, Dégardin (1945) décrit "la cité de Sheffield" comme un "ensemble de coquettes maisons".
Les douze maisons Sheffield sont toujours debout et constituent un ensemble facilement identifiable, bien que presque toutes aient été modifiées (changements dans les enduits, les parements des murs ou le matériau de couverture, ajouts de garages...), brouillant la lecture de l'identité visuelle de la "cité". Les toitures et les élévations sont cependant restées identiques à ce qui avait été construit en 1927.

Dates : 1927 (daté par travaux historiques)
Auteur(s) de l'oeuvre : Eugène Bidard

Description

Le groupe d'habitations occupe une parcelle traversante desservie par les rues Marcelin-Gaudefroy, du Bessol et de la Liberté. A l'arrière des maisons, au cœur de la parcelle, on trouve des jardins, également accessibles depuis une desserte interne dont l'accès est situé rue du Bessol. Huit des douze logements bordent la rue Marcelin-Gaudefroy, proche du centre ville, où de nombreuses maisons bourgeoises sont reconstruites après guerre. On trouve ainsi en face de ces maisons modestes la maison et l'étude d'un notaire, ainsi que la maison et le cabinet d'un dentiste (AD Pas de Calais, 10R9/60 - dossier 862 et 10R9/100 - dossier 1524).
Le groupe d'habitations comprend trois blocs de quatre logements sous un même toit, alignés sur rue. Deux blocs sont rue Gaudefroy, et le troisième rue Félix-Faure. Ils sont reliés à l'arrière par des jardins clos que traverse une petite allée.
Les blocs de logements à étage de comble sur rez-de-chaussée surélevé sont construits en briques. Certains pignons ont conservé apparente la brique rouge d'origine, tandis que d'autres sont totalement ou partiellement enduits, ou pour l'un d'entre eux, couvert de briquettes de parement. Les murs gouttereaux de chaque bloc sont essentés. La couverture est en tuiles mécaniques ou en fibrociment.
Si l'aspect extérieur des maisons a subi des modifications liées aux changements de propriétaires, la structure du bâti (murs, baies et toiture) n'a cependant pas été modifiée. Les groupes d'habitation sont couverts par une toiture débordante et présentent un aspect symétrique par rapport à un axe vertical central. Chaque maison du bloc présente en façades deux fenêtres et une porte surmontée d'un imposte vitré. La fenêtre du premier étage est située sous une lucarne, dont l'un des rampants s'achève au droit du piédroit de la porte d'entrée. Toutes les baies sont couronnées par un arc surbaissé en briques posées de chant inséré dans la maçonnerie. Le premier plein de travée a une forme en créneau, dont la partie la plus haute vient s'achever sous l'appui de fenêtre, tandis que les parties latérales plus basses sont achevées par un motif de grecques dessinées par des briques en boutisse.
La toiture est à double longs-pans. Les pignons des extrémités sont plus larges que les lucarnes situées sur le mur gouttereau. Cette alternance donne du rythme à la façade et permet d'individualiser chaque maison.
L'animation de la façade est également due à la différence de disposition des baies entre les maisons centrales, où la fenêtre du premier étage est centrée, et celles des maisons des extrémités où les fenêtres du rez-de-chaussée et du premier étage sont juxtaposées.
S'agissant de propriétés privées, l'intérieur actuel des maisons n'a pas été étudié. Il n'est donc pas possible de savoir si la construction s'est faite conformément aux plans de l'architecte, ni si cette dernière a été modifiée par la suite.

Eléments descriptifs

Matériau(x) du gros-oeuvre, mise en oeuvre et revêtement : brique crépi
Matériau(x) de couverture : tuile mécanique, ciment amiante en couverture
Étage(s) ou vaisseau(x) : rez-de-chaussée surélevé, étage de comble
Couvrements :
Type(s) de couverture : toit à longs pans

Typologies et état de conservation

Typologies : habitat individuel ; habitat collectif
État de conservation : remanié

Statut, intérêt et protection

L'installation à l'emplacement de l'ancien hospice Saint Jean a permis de bénéficier d'une large emprise au sol et d'accorder une large surface à des jardins potagers, forts utiles pour les familles modestes appelées à occuper les maisons. Malgré l'espace disponible et l'importance du montant du parrainage de la ville de Sheffield (voir dossier IA62005169 : Les parrainages de la ville de Sheffield à Bapaume), la totalité du projet n'a cependant pas été réalisée. En effet, le dossier des dommages de guerre comprend une planche de 1927 dédiée à l'élévation et aux plans d'un "pavillon de consultation et logement du gardien". Ce dernier n'apparait plus sur le plan des clôtures de 1929 et rien dans le bâti actuel, dont le tracé est fidèle à celui du plan de 1929, ne laisse penser qu'il a été construit.
Outre leur mode de financement, l'autre intérêt de la Cité Sheffield est qu'elle est le seul exemple d'habitation bon marché porté par la ville pendant la reconstruction.
Les précisions apportées dans le devis descriptif quant à la nature et à l'origine des matériaux, plutôt habituelles dans les cahiers des charges avant-guerre, sont beaucoup moins développées dans les documents rédigés au tout début de la reconstruction. ceci peut s'expliquer par le fait que la cité Sheffield est un projet d'exception, mais également parce qu'en 1927, lorsque le projet est initié, les difficultés d'approvisionnement en matériaux de construction sont résolues, ce qui permet à l'architecte d'être plus directif dans les contraintes techniques qu'il impose. Certains matériaux se retrouvent dans d'autres constructions de Bidard, comme les briques pour la maçonnerie ou encore l'enduit tyrolien, (crépi projeté avec une machine à manivelle appelée tyrolienne - nom de sa région d'origine - qui garde une fois sec un aspect granuleux), qu'il utilise aussi pour le décor de la maison d'enfants de la rue de l'église (IA62005160).

Statut de la propriété : propriété privée

Références documentaires

Documents d'archive

- AD Pas-de-Calais. Série X - Assistance et prévoyance sociale. Dossier n° 1174 : Hôpital de Bapaume
  - Reconstruction au titre des dommages de guerre : **X1174 : Bapaume (hôpital-hospice) - bâtiment : reconstruction au titre des dommages de guerre** : état antérieur de l'hospice, rapports, déclarations de dommages de guerre sur immeubles de 3ème catégorie ; déplacement de l'hôpital-hospice : premier projet refusé et nouveau projet avec plans (1920, 1922-1924) ; approbation du projet ; autorisation d'adjudication ; reconstruction de la chapelle de l'hospice au cimetière.
  Liste des documents figurés utilisés dans la notice :
  - Hôpital-hospice de Bapaume : plan du rez-de-chaussée. Ni signé, ni daté.
  - Hôpital-hospice de Bapaume : plan du premier étage. Ni signé, ni daté.
  Etat antérieur de l'hospice, rapports, déclarations de dommages de guerre sur immeubles de 3ème catégorie

- AD Pas-de-Calais. Série R ; **10R9/111. Dommages de guerre. Secteur de Bapaume. Dossier n°1808. Société civile des habitations à bon marché de la ville de Sheffield, logements à Bapaume** : devis descriptif, marchés, conventions d'acompte, compte rendu d'adjudication, décompte des travaux, réception définitive des travaux, plans.
  Liste des documents figurés utilisés dans la notice :
  - Ville de Bapaume - construction de maisons ouvrières - Fondation Sheffield : plan d'ensemble. Signé et daté Eugène Bidard, 15 juillet 1927.
  - Ville de Bapaume - construction de maisons ouvrières - Fondation Sheffield : construction des clôtures. Signé et daté Eugène Bidard (architecte), Gaston Stenne (président), Fonty (entrepreneur), 1o juillet 1929.
  - Ville de Bapaume - construction de maisons ouvrières - Fondation Sheffield : façade postérieure ; façade principale sur rue ; coupe transversale. Signé et daté Eugène Bidard, 15 juillet 1927.
  - Ville de Bapaume - construction de maisons ouvrières - Fondation Sheffield : plans du sous-sol, du rez-de-chaussé et du premier étage. Signé et daté Eugène Bidard, 15 juillet 1927.
  - Ville de Bapaume - construction de maisons ouvrières - Fondation Sheffield - pavillon de consultation et logement du gardien : élévation principale ; coupe sur le porche et la salle d'attente ; coupe sur le logement du gardien ; plan du rez-de-chaussée ; plan de l'étage. Signé et daté Eugène Bidard, 15 juillet 1927.
  Devis descriptif, marchés, conventions d'acompte, compte rendu d'adjudication, décompte des travaux, réception définitive des travaux, plans.

- AD Pas-de-Calais. Série O ; 2O631/2 ; Dossiers d'administration communale. Bapaume : Projet du plan d'alignement et d'aménagement de la ville, 1919-1925 : Courrier de Messieurs Duquesne et Théry.

- **La reconstitution des régions dévastées, tome septième - le Pas-de-Calais : 1918 - 1922**. *Le monde illustré*, 65ème année, numéro hors série, 24 juin 1922.
p. 64 et 65
AD Pas-de-Calais : BHD 101/31

Documents figurés

- [Hospice Saint-Jean de Bapaume]. Photographie, avant 1912 (coll. part.).

- **Bapaume. Rue Marcellin-Gaudefroy**. Carte postale, avant 1912 (coll. part.).

- **Bapaume. L'hospice, rue Marcellin-Gaudefroy.** Edition Bertrancourt, Bapaume (Pas-de-Calais). Carte postale, avant 1914 (coll. part.).

- **Bapaume (P.-de-C.). Rue Marcellin-Godefroy**. Photo J. Souillard, Bapaume. Carte postale, vers 1930 (coll. part.).

Bibliographie

- DÉGARDIN, Gaston. **Rues et monuments de Bapaume**. Arras : Presses de l'imprimerie centrale de l'Artois, 1945.
p. 165 - 167

- NORMAND, Bertrand. **L'aide étrangère au ravitaillement et à la reconstruction du Pas de Calais (1915 - 1924)**. Mémoire de maîtrise sous la direction d'Eric BUSSIERE, Université d'Artois, Arras, 1998. Non publié.
Université d'Artois, site d'Arras (Bibliothèque Universitaire) : MAI/ARR H74376

- *Archéo - bulletin de la société archéologique et historique de Bapaume et sa région*. n° 78, octobre 2005
n°67, janvier 1998, p. 10 à 14.

Annexe 1

La place des adoptions et des parrainages dans la reconstruction du Pas-de-Calais

Qu'est-ce qu'un parrainage ?

Aucune définition ne précise la distinction entre dons et parrainages. Il semble cependant que le terme parrainage soit générique, tandis que celui d'adoption est réservé à des décisions validées par une municipalité et concerne de plus gros montants dédiés spécifiquement à la reconstruction. Ainsi le rapport du préfet de 1927 sur l'état de la reconstruction dans le Pas-de-Calais liste les nombreux parrainages, mais précise que seules 30 communes du Pas-de-Calais ont été adoptées… Cependant, lorsque le maire de Bapaume, adoptée par la ville de Sheffield, parle de cette dernière, il emploie le mot "marraine"...
Les parrainages sont assez fréquents après-guerre. Ainsi que l'indique ce même rapport : "(...) la conscience humaine se révolta devant ce désastre sans précédent. De toute part affluèrent des concours spontanés (...)". Ainsi, en 1927, le Pas-de-Calais a reçu 6,675 millions de francs d'aides étrangères, sans compter les aides en nature et les aides spécifiques pour la réédification des églises, ce qui représente 0,04% des sommes utilisées pour la reconstruction (***La** grande reconstruction, reconstruire le Pas de Calais après la Grande Guerre*, p. 103 à 111). Les aides étrangères (principalement celles anglaises et hollandaise) représentent à elles seules 50% des sommes reçues par les communes du département.
On compte 73 parrainages pour l'arrondissement de Béthune et 175 pour celui d'Arras. Parmi ceux-ci : 113 sont le fait d'une commune ou d'un département français ; 40 associent commune ou département français à un pays ou une ville étrangère ; seuls 20 sont le fait exclusifs d'étrangers (dont 99% sont des anglais et 1% d'australiens). Bapaume fait donc partie des rares communes qui ont bénéficié uniquement d'un parrainage étranger.

Les différents types de parrainages

Les dons en nature doivent permettre la réinstallation rapide des sinistrés : vêtements, charbon, livres et matériel scolaire, arbres fruitiers, graines, animaux de ferme, meubles, literie, outils de jardinage, vélos, matériel scolaire, ou encore maisons provisoires ! Les États-Unis, dès 1917, apportent leur aide à la population, en fournissant du matériel, mais aussi des infirmières, ou en construisant des lieux polyvalents où sont associés aussi bien une bibliothèque qu'une salle de soin, une garderie pour les enfants ou même un cinéma. C'est le cas à Liévin ou à Sallaumines.
Les dons en argent ont été moins fréquents dans le Nord de la France que dans l'Est. Ils viennent de particuliers, de communes et de départements français épargnés par le conflit, des colonies (en particulier l'Algérie) et de villes ou de pays étrangers (en particulier anglo-saxons, qui privilégient les communes du territoire où des soldats de leur nation se sont battus ou sont morts). Chaque commune peut utiliser les dons en argent comme bon lui semble, mais une circulaire du ministre des régions libérées de mai 1921 précise cependant qu'ils doivent servir à la reconstruction d'un équipement public et qu'ils ne peuvent être redistribués. Certains dons ont été fléchés par leurs donateurs : ainsi, 90% des dons en argent des Américains ont été spécifiquement destinés à la reconstruction des églises et à la reconstitution de leur mobilier.
Les montants vont de quelques dizaines de francs à plus de 750 000 francs (don de Newcastle à Arras). Ce sont généralement des dons ponctuels. On n'en compte qu'un seul reconductible sur une longue période : la ville Saint Louis du Sénégal s'engage à donner tous les ans pendant 10 ans la somme de 2 500 francs à la commune d'Athies. 80% des dons sont inférieurs à 1 000 francs. La commune Bapaume avec une aide de 210 000 se situe donc dans la fourchette haute (voire très haute). À titre de comparaison : Bristol adopte Béthune et verse 470 000 francs pour la construction de 16 maisons ouvrières (achevées en 1923).
Le mouvement des adoptions atteint son plus haut niveau entre juillet et septembre 1920.

Comment se « rencontrent » les villes sinistrées et leurs marraines anglaises ?

En 1916, dès avant la fin du conflit, se constitue un comité France - Grande Bretagne, présidé en France par le président Deschanel puis par le sénateur du Pas-de-Calais Charles Jonnart, et en Angleterre par le Comte de Derby, avec pour objectif de "sceller dans tous les domaines l'amitié des deux plus anciennes nations d'Europe pour la sauvegarde de la paix et de la civilisation".
En 1918, en Angleterre, à l'initiative de l'éditeur du Morning Post, est créée The British League of Help. Elle regroupe des hommes politiques influents, des industriels, des représentants de la noblesse. Elle organise des tournées dans les villes industrielles anglaises en présentant les dégâts subis par les communes des sinistrées et leurs besoins… afin de provoquer des dons. Elle organise aussi des voyages en France pour que les élus et les notables des futures communes marraines puissent "choisir" leur(s) filleule(s).
En effet, l'Angleterre, outre la commisération pour la détresse des populations qui ont tout perdu, montre un attachement particulier à une terre où beaucoup d'Anglais sont morts et enterrés. Il existe ainsi entre les communes françaises sinistrées et leurs marraines anglaises "une sorte de contrat tacite qu'a admirablement résumé le maire de Liverpool [qui a adopté la commune de Givenchy en novembre 1921] : "Vous veillez nos morts, nous aiderons vos survivants" (rapport de la préfecture en 1927). C'est également ce qui motive le don de particuliers qui donnent à la commune où leur proche est tombé.
Dans le même temps, de nombreux maires publient dans la presse des appels aux dons. Ainsi, le maire de Bapaume fait-il paraître en le 3 février 1919 dans le journal Le Petit Parisien un article intitulé "Pour Bapaume - le maire de la vaillante cité cherche une marraine pour sa ville natale détruite par les allemands" (cité par Dégardin, *La vie quotidienne à Bapaume pendant la première guerre mondiale*). Ces appels sont relayés auprès de la British League of Help.
Les villes anglaises financent leur parrainage en prélevant sur les finances municipales ou en organisant des souscriptions publiques.
Le maire de la commune intéressée peut ensuite venir visiter la commune sinistrée, et établir à cette occasion la liste des besoins, en nature ou en argent. Quelquefois, les dons sont faits sans qu'aucune visite dans la commune sinistrée ait eu lieu, pas plus qu'un échange avec les municipalités sur le terrain pour connaitre leurs attentes. Les dons en nature répondent alors moins aux nécessités du terrain et les dons en argent sont souvent moins importants. Les parrainages qui se sont construits sur de véritables collaborations ont en revanche donné lieu à des réalisations plus pérennes. Ainsi en est-il à Béthune ou à Bapaume : en 1921, après échanges entre la ville de Bapaume et celle de Sheffield, il est décidé que la meilleure manière d'utiliser le don est la construction d'un ensemble de maisons ouvrières, qui seront édifiées sur un terrain donné par la commune. Bâties entre 1927 et 1929, ces maisons prennent le nom de Cité Sheffield. A Béthune, la ville de Bristol finance la construction de 16 maisons ouvrières (détruites en 1968).
Il semble que les villes très sinistrées aient peu bénéficié de parrainages anglais, l'ampleur des reconstructions à mener ayant sans doute été décourageant. Il était aussi visiblement été plus gratifiant d'aider à relever des monuments historiques que de l'architecture vernaculaire : Arras est la ville qui a reçu le plus de subsides britanniques.

Le cas particulier de l'aide hollandaise

La Hollande est le seul pays dont le gouvernement s'engage au nom de la nation. Elle finance pour 1,360 millions de francs la construction, à Lens et à Liévin, de deux cités réservées au relogement des sinistrés avec leurs équipements publics (école, salle des fêtes, bains-douches, commerces). Elle envoie sur place ses ingénieurs, ses architectes et une partie des matériaux nécessaires à la construction, le reste étant récupéré sur place. Mais les maisons construites en bois ne disposent ni d'eau courante ni d'électricité, sont mal isolées et se dégradent vite. Elles seront détruites avant la seconde guerre mondiale.

Annexe 2

Les parrainages de la ville de Sheffield à Bapaume

Bapaume fait partie des 11% de communes qui ont bénéficié uniquement d'un parrainage étranger (sans parrainage français). Avec une aide de 210 000 francs, la commune se situe donc dans la fourchette haute (voire très haute) des parrainages. En effet, 80% des dons sont inférieurs à 1 000 francs.
Comment se « rencontrent » Bapaume et Sheffield ?
En 1918, en Angleterre, à l'initiative de l'éditeur du Morning Post, est créée The British League of Help qui regroupe des hommes politiques influents, des industriels, des représentants de la noblesse. Cette association organise des tournées dans les villes industrielles anglaises en présentant les dégâts subis par les communes sinistrées et leurs besoins… afin de provoquer des dons. Elle organise aussi des voyages en France pour que les élus et les notables des futures communes marraines puissent « choisir » leur(s) filleule(s).
Dans le même temps, de nombreux maires publient dans la presse des appels aux dons. Ainsi, le maire de Bapaume fait-il paraître en le 3 février 1919 dans le journal Le Petit Parisien un article intitulé "Pour Bapaume - le maire de la vaillante cité cherche une marraine pour sa ville natale détruite par les Allemands" (cité par Dégardin, *La vie quotidienne à Bapaume pendant la première guerre mondiale*).
Cet appel est relayé auprès de la British League of Help par Jonnart. C'est la ville de Sheffield, cité industrielle du nord de l'Angleterre (près de Liverpool) qui choisit Bapaume. L'adoption est votée par le conseil municipal de Sheffield le 14 juillet 1920. Le maire de Sheffield, accompagné de son frère membre de la Chambre des Communes, vient visiter Bapaume le 25 juillet 1920. Jonnart conseille à la municipalité bapalmoise de "recevoir ces visiteurs avec le plus grand empressement, et [de] leur offrir un déjeuner simple mais suffisamment confortable" (*La grande reconstruction, reconstruire le Pas de Calais après la Grande Guerre*, p. 107). Ce parrainage peut paraitre surprenant, car la plupart des parrainages anglais sont destinés à des lieux où sont morts des compatriotes. Or, si la ville a vu passer de nombreuses troupes anglaises, aucun combat d'importance impliquant des britanniques n'y a eu lieu.
A la suite de cette visite a lieu un premier envoi de "première nécessité", constitué de dons en nature : vêtements, meubles, charbon... Sheffield a également prévu de faire un important don en argent (210 000 francs). En 1921, après échanges entre la ville de Bapaume et celle de Sheffield, il est décidé que la meilleure manière d'utiliser ce don est la construction d'un ensemble de maisons ouvrières, qui seront édifiées sur un terrain donné par la commune. Ceci est aussi surprenant, car la quasi-totalité des dons sont accordés sans que soit précisée leur utilisation.
Ainsi, la revue *Le monde illustré* de juin 1922 (AD Pas de Calais, BHD 101/31, p. 64 et 65), le journaliste peut-il dire : "Ce qu'il manquait à Bapaume, c'était une marraine généreuse. Grâce à l'obligeance et la puissante intervention des ambassadeurs Jonnart et Crozier, la grande cité industrielle de Sheffield est devenue la marraine de la petite ville de Bapaume. D'importantes sommes sont déjà versées. Le maire et ses collaborateurs du comité bapalmois de Sheffield, ont pensé que par l'achat de dommages de guerres, ils pourraient quadrupler la valeur des dons. C'est chose faite, ce qui permettra la construction de nombreuses maisons ouvrières, véritables cottages anglais, formant une minuscule cité de Sheffield dans Bapaume. Le revenu annuel de ces immeubles servira à l'entretien d'une pouponnière avec Goutte de lait."
Bâties entre 1927 et 1929, les maisons construites grâce au parrainage anglais prennent le nom de Cité Sheffield.
Sheffield a également accordé de petites subventions en argent aux deux communes de Serre-les-Puisieux et Puisieux, à côté de Bapaume (10 000 francs), où le Sheffield City Batallion a été engagé en mars 1916.
Dans une seconde étape plus tardive, Mme Lawrence, veuve d'un riche industriel de Sheffield, est intervenue à titre individuel en finançant la construction d'une crèche (achevée en 1939), et son équipement. Dégardin, dans *Rues et monuments de Bapaume*, raconte que les 25 chaises fournies à la crèche portaient chacune le nom d'un soldat de Sheffield mort près de Bapaume.

Annexe 3

Les matériaux de la reconstruction à Bapaume

- Aggloméré Coignet : béton aggloméré.

- Ardoise de Fumay : extraite dans les carrières de Fumay, petite ville des Ardennes françaises, à proximité de la frontière belge.
- Briques de meule et briques à four continu :
La fabrication de la brique de meule est la plus simple à mettre en œuvre : les briques crues sont empilées, entourées de bois puis recouvertes de terre. La combustion du bois cuit les briques. Ne demandant ni main-d'œuvre qualifiée ni structure industrielle, la production peut reprendre très rapidement après la guerre. Cependant, le mode de cuisson implique qu'en fonction de leur position par rapport au foyer, les briques ne sont pas identiques : plus ou moins cuites, elles présentent des différences de taille (les moins cuites sont un peu plus grandes), de couleur et d'aspect mais également de résistance. Elles sont donc plutôt utilisées pour du gros-œuvre.
Les briques cuites au four continu sont issues d'une production industrielle : les briques crues sont disposées sur un tapis roulant dont la vitesse de passage dans le four est contrôlée et constante, tout comme la température du four. Les briques produites sont donc toutes identiques. Leur production est plus coûteuse et elles sont donc utilisées principalement pour des parties de bâtiment visibles. De plus, leur production étant dépendante de la reconstruction industrielle, elle ne reprend pas tout de suite après la guerre.
- Calandrite : matériau bitumé assurant l'étanchéité d'un toit à faible pente ou d'un toit-terrasse.
- Carreaux d'Auneuil : carreaux de céramique à motifs, également appelés carreaux de ciment, produits par la fabrique Boulenger à Auneuil (Oise).
- Carreaux rouges de Beauvais : carreaux de terre cuite rouge sans décor et sans glaçure, dont la forme peut être hexagonale, carrée ou rectangulaire.
- carreaux de trottoir : carreaux aux bords biseautés.
- Crépi ou enduit tyrolien : l'enduit tyrolien est un crépi projeté avec une machine à manivelle appelée tyrolienne - nom de sa région d'origine - qui garde une fois sec un aspect granuleux.
- Granito - terrazzolith : le granito est un béton constitué d'un liant (ciment coloré) et de grains de marbre, dont le parement est poli. Il peut être utilisé comme revêtement mural ou comme sol. Il est soit coulé en place ou fabriqué en plaques. C'est un matériau très courant dans le logement social et les équipements de l'entre-deux-guerres et jusque dans les années 1950. Le nom "terrazzolith", devenu commun, correspond à une ancienne marque commerciale.
- Lincrusta : papier peint imitant un lambris bois.
- Papier de tenture : papier peint.
- Pierre bleue : calcaire dur de couleur gris-bleu extrait dans l'Avesnois et en Belgique. Elle est appelée pierre bleue de Belgique ou de Soignies.
- Pierre de Marquise : calcaire extrait d'une carrière du Boulonnais.
- Pierre fine de Saint-Maximim : calcaire dur à grain plus ou moins fin, de couleur beige à jaunâtre, extrait des carrières de Saint-Maximim (Oise).
- Pierre d'Hydrequent ou de Lunel : calcaire dur, de couleur grise, extrait de carrières dans le Boulonnais.
- Plancher pose à l'anglaise : les lames sont posées parallèlement les unes aux autres mais elles ne sont pas de la même longueur ce qui anime visuellement la surface. C'est la pose la plus facile à réaliser et la plus fréquemment utilisée.
- Plancher pose point de Hongrie : manière de poser des lattes de plancher de mêmes dimensions pour former des chevrons. Chaque lame, coupée de biais à ses extrémités, est posée de façon à former un angle de 45 à 60 degrés avec la lame de la travée voisine.
- Plancher pose à bâtons rompus : manière de poser des lattes de plancher de mêmes dimensions pour former des chevrons. A la différence du point de Hongrie, les extrémités des lames forment des angles droits. Les lames s'emboîtent extrémité contre bord long et non pas extrémité contre extrémité.
- Sgraffito : technique qui consiste à graver un décor dans un mortier coloré appliqué en fine couche sur un enduit noir. Le tracé en creux donne au dessin une plus grande précision et convient aux décors extérieurs observés à distance.
- Silexore : peinture minérale à base de silicate de potassium mise au point en 1857 qui s'utilise sur la pierre ou les enduits de ciment et durcit en prenant l'aspect de la pierre sous l'action de l'air et des U.V, ce qui la rend presque inusable. Elle est hydrofuge. Silexore, devenu nom commun, est à l'origine la marque du fabricant.
- xylolith (ou eubolith) : mélange de ciment et de sciure de bois.

Illustrations

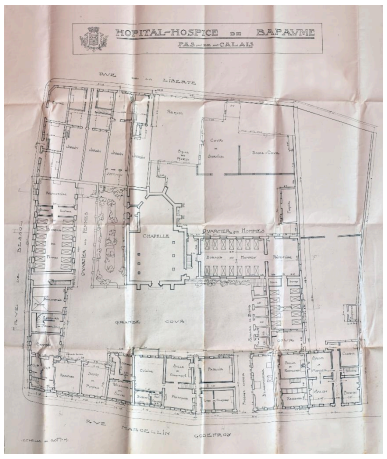

Hôpital-Hospice de Bapaume : ancien hospice Saint-Jean, plan du rez-de-chaussée, dessin établi vers 1919. Ni signé, ni daté. (AD Pas-de-Calais, X1174).
Phot. Thibaut Pierre (reproduction)
IVR32_20216200019NUCA

Ancien hospice Saint-Jean, plan du premier étage établi vers 1920, (AD Pas-de-Calais, X 1174).
Phot. Thibaut Pierre (reproduction)
IVR32_20216200027NUCA

Bapaume. Rue Marcellin-Gaudefroy. Carte postale, avant 1912 (coll. part.) L'hospice Saint-Jean au premier plan à droite.
Phot. Bouvet Hubert
IVR32_20196201044NUC1A

Bapaume. L'hospice, rue Marcellin-Gaudefroy. Edition Bertrancourt, Bapaume (Pas-de-Calais). Carte postale, avant 1914 (coll. part.). L'hospice Saint-Jean au premier plan à gauche.
Repro. Bouvet Hubert
IVR32_20196201045NUCA

Cour intérieure de l'hospice Saint-Jean. Photographie, avant 1912 (coll. part.).
Phot. Thibaut Pierre (reproduction)
IVR32_20206200017NUC1A

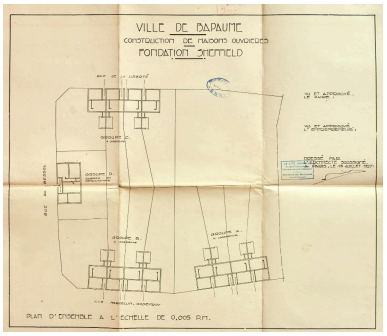

Ville de Bapaume - construction de maisons ouvrières - Fondation Sheffield : plan d'ensemble. Signé et daté Eugène Bidard, 15 juillet 1927. (AD Pas-de-Calais, 10R9/111, dossier n°1808).
Phot. Thibaut Pierre (reproduction)
IVR32_20216200016NUCA

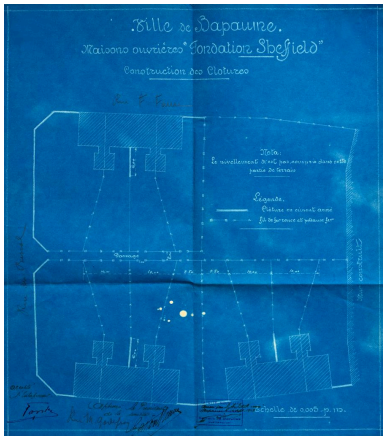

Ville de Bapaume - construction de maisons ouvrières - Fondation Sheffield : construction des clôtures. Signé et daté Eugène Bidard (architecte), Gaston Stenne (président), Fonty (entrepreneur), 1o juillet 1929. (AD Pas-de-Calais, 10R9/111, dossier n °1808). Ce plan permet de voir la disposition d'ensemble de la cité tel que finalement réalisé. Phot. Thibaut Pierre (reproduction) IVR32_20216200014NUCA

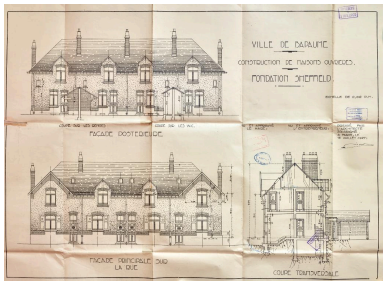

Ville de Bapaume - construction de maisons ouvrières - Fondation Sheffield : façade postérieure ; façade principale sur rue ; coupe transversale. Signé et daté Eugène Bidard, 15 juillet 1927. (AD Pas-de-Calais, 10R9/111, dossier n°1808). Phot. Thibaut Pierre (reproduction) IVR32_20216200018NUCA

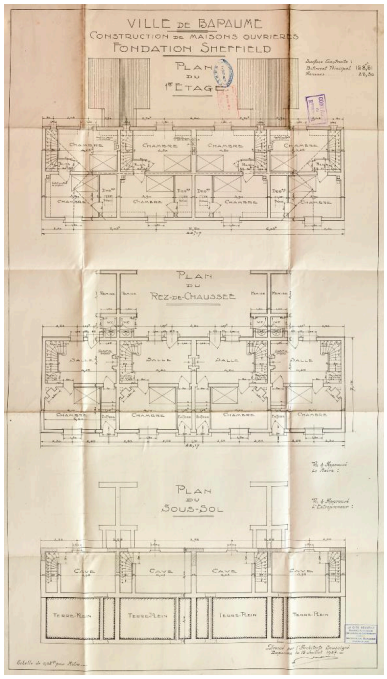

Ville de Bapaume - construction de maisons ouvrières - Fondation Sheffield : plans du sous-sol, du rez-de-chaussé et du premier étage d'un groupe de quatre logements. Signé et daté Eugène Bidard, 15 juillet 1927. (AD Pas-de-Calais, 10R9/111, dossier n°1808). Phot. Thibaut Pierre (reproduction) IVR32_20216200017NUCA

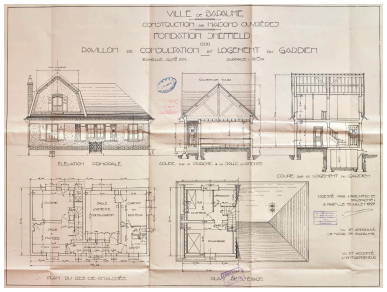

Ville de Bapaume - construction de maisons ouvrières - Fondation Sheffield - pavillon de consultation et logement du gardien : élévation principale ; coupe sur le porche et la salle d'attente ; coupe sur le logement du gardien ; plan du rez-de-chaussée ; plan de l'étage. Signé et daté Eugène Bidard, 15 juillet 1927. (AD Pas-de-Calais, 10R9/111, dossier n°1808). Phot. Thibaut Pierre (reproduction) IVR32_20216200015NUCA

Bapaume (P.-de-C.). Rue Marcellin-Godefroy. Photo J. Souillard, Bapaume. Carte postale, vers 1930 (coll. part.). Les maisons Sheffield au premier plan à gauche. Phot. Bouvet Hubert IVR32_20196201046NUC1A

Groupe de quatre logements. Vue générale des façades des numéros 25 à 31 depuis la rue Marcelin-Gaudefroy. Phot. Hubert Bouvet IVR22_20196200696NUC4A

Groupe de quatre logements. Vue générale des façades des numéros 15 à 21 depuis la rue Marcelin-Gaudefroy. Phot. Delphine Volto-Jourdan IVR32_20216200578NUCA

Groupe de quatre logements. Vue générale des façades des numéros 2 à 8 depuis la rue de la Liberté. Phot. Delphine Volto-Jourdan IVR32_20216200582NUCA

Groupe de quatre logements. Vue générale des façades arrières et des jardins des numéros 2 à 8 des maisons de la rue de la Liberté. Phot. Delphine Volto-Jourdan IVR32_20216200580NUCA

Groupe de quatre logements. Vue générale des façades arrières et des jardins des numéros 25 à 31 des maisons de la rue Marcellin Gaudefroy. Phot. Delphine Volto-Jourdan IVR32_20216200581NUCA

Dossiers liés

Oeuvre(s) contenue(s) :
Oeuvre(s) en rapport :
La ville de Bapaume (IA62005136) Hauts-de-France, Pas-de-Calais, Bapaume

Auteur(s) du dossier : Karine Girard
Copyright(s) : (c) Région Hauts-de-France - Inventaire général

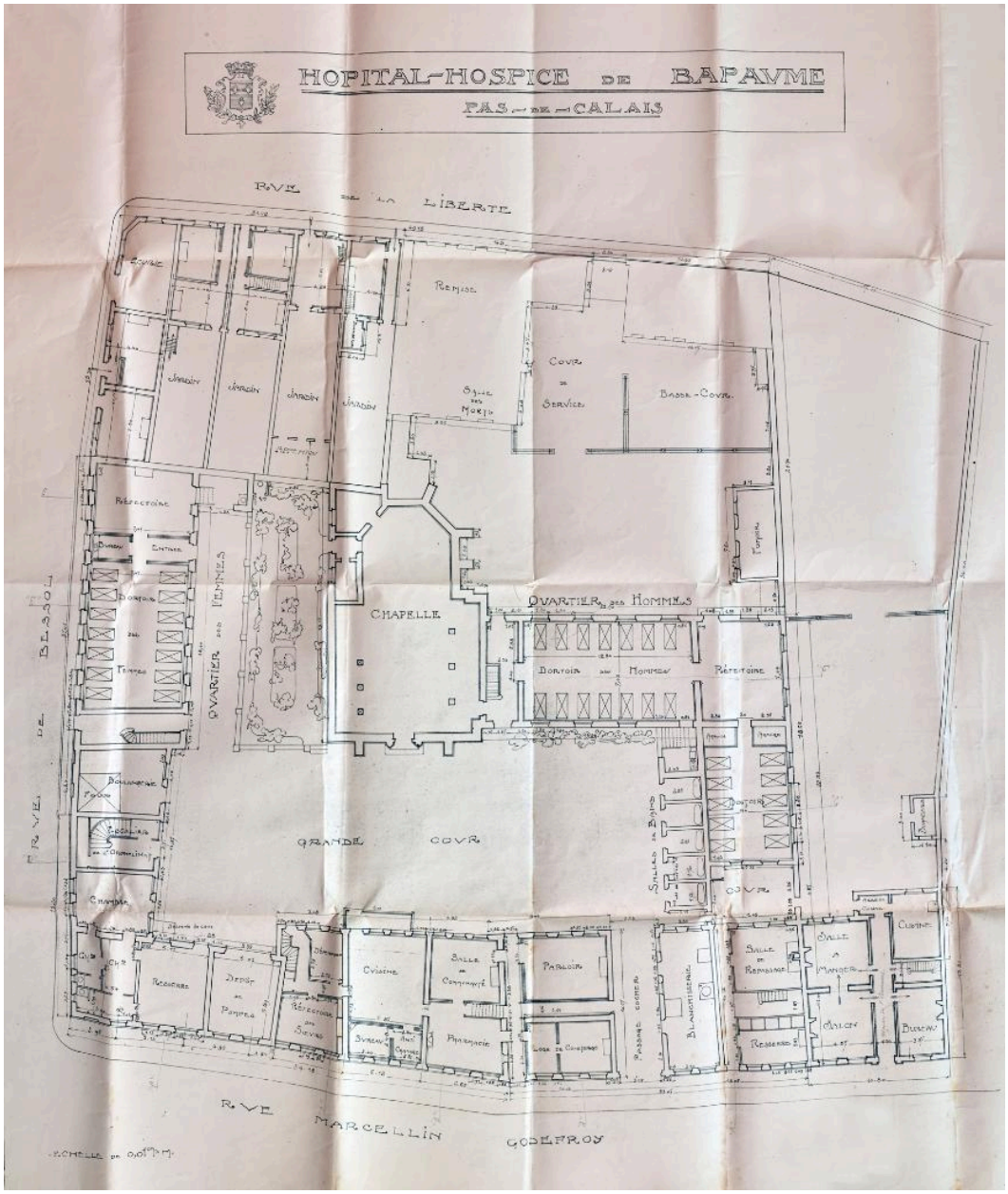

Hôpital-Hospice de Bapaume : ancien hospice Saint-Jean, plan du rez-de-chaussée, dessin établi vers 1919. Ni signé, ni daté. (AD Pas-de-Calais, X1174).

Référence du document reproduit :

- AD Pas-de-Calais
  Série X : Assistance et prévoyance sociale
  X1174 : Bapaume (hôpital-hospice) - bâtiment : reconstruction au titre des dommages de guerre : état antérieur de l'hospice, rapports, déclarations de dommages de guerre sur immeubles de 3ème catégorie ; déplacement de l'hôpital-hospice : premier projet refusé et nouveau projet avec plans (1920, 1922-1924) ; approbation du projet ; autorisation d'adjudication ; reconstruction de la chapelle de l'hospice au cimetière.
  Liste des documents figurés :
  - Hôpital-hospice de Bapaume : plan du rez-de-chaussée. Ni signé, ni daté.
  - Hôpital-hospice de Bapaume : plan du premier étage. Ni signé, ni daté.
  AD Pas-de-Calais : X1174

IVR32_20216200019NUCA

Auteur de l'illustration : Thibaut Pierre (reproduction)
Date de prise de vue : 2021
(c) Région Hauts-de-France - Inventaire général ; (c) Département du Pas-de-Calais - Archives départementales
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation

Ancien hospice Saint-Jean, plan du premier étage établi vers 1920, (AD Pas-de-Calais, X 1174).

Référence du document reproduit :

- AD Pas-de-Calais
  Série X : Assistance et prévoyance sociale
  X1174 : Bapaume (hôpital-hospice) - bâtiment : reconstruction au titre des dommages de guerre : état antérieur de l'hospice, rapports, déclarations de dommages de guerre sur immeubles de 3ème catégorie ; déplacement de l'hôpital-hospice : premier projet refusé et nouveau projet avec plans (1920, 1922-1924) ; approbation du projet ; autorisation d'adjudication ; reconstruction de la chapelle de l'hospice au cimetière.
  Liste des documents figurés :
  - Hôpital-hospice de Bapaume : plan du rez-de-chaussée. Ni signé, ni daté.
  - Hôpital-hospice de Bapaume : plan du premier étage. Ni signé, ni daté.
  AD Pas-de-Calais : X1174

IVR32_20216200027NUCA
Auteur de l'illustration : Thibaut Pierre (reproduction)

Date de prise de vue : 2021
(c) Région Hauts-de-France - Inventaire général ; (c) Département du Pas-de-Calais - Archives départementales
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation

Bapaume. Rue Marcellin-Gaudefroy. Carte postale, avant 1912 (coll. part.) L'hospice Saint-Jean au premier plan à droite.

IVR32_20196201044NUC1A
Auteur de l'illustration : Bouvet Hubert
(c) Région Hauts-de-France - Inventaire général
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation

Bapaume. L'hospice, rue Marcellin-Gaudefroy. Edition Bertrancourt, Bapaume (Pas-de-Calais). Carte postale, avant 1914 (coll. part.). L'hospice Saint-Jean au premier plan à gauche.

IVR32_20196201045NUCA
Auteur de l'illustration (reproduction) : Bouvet Hubert
(c) Région Hauts-de-France - Inventaire général
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation

Cour intérieure de l'hospice Saint-Jean. Photographie, avant 1912 (coll. part.).

IVR32_20206200017NUC1A
Auteur de l'illustration : Thibaut Pierre (reproduction)
(c) Région Hauts-de-France - Inventaire général
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation

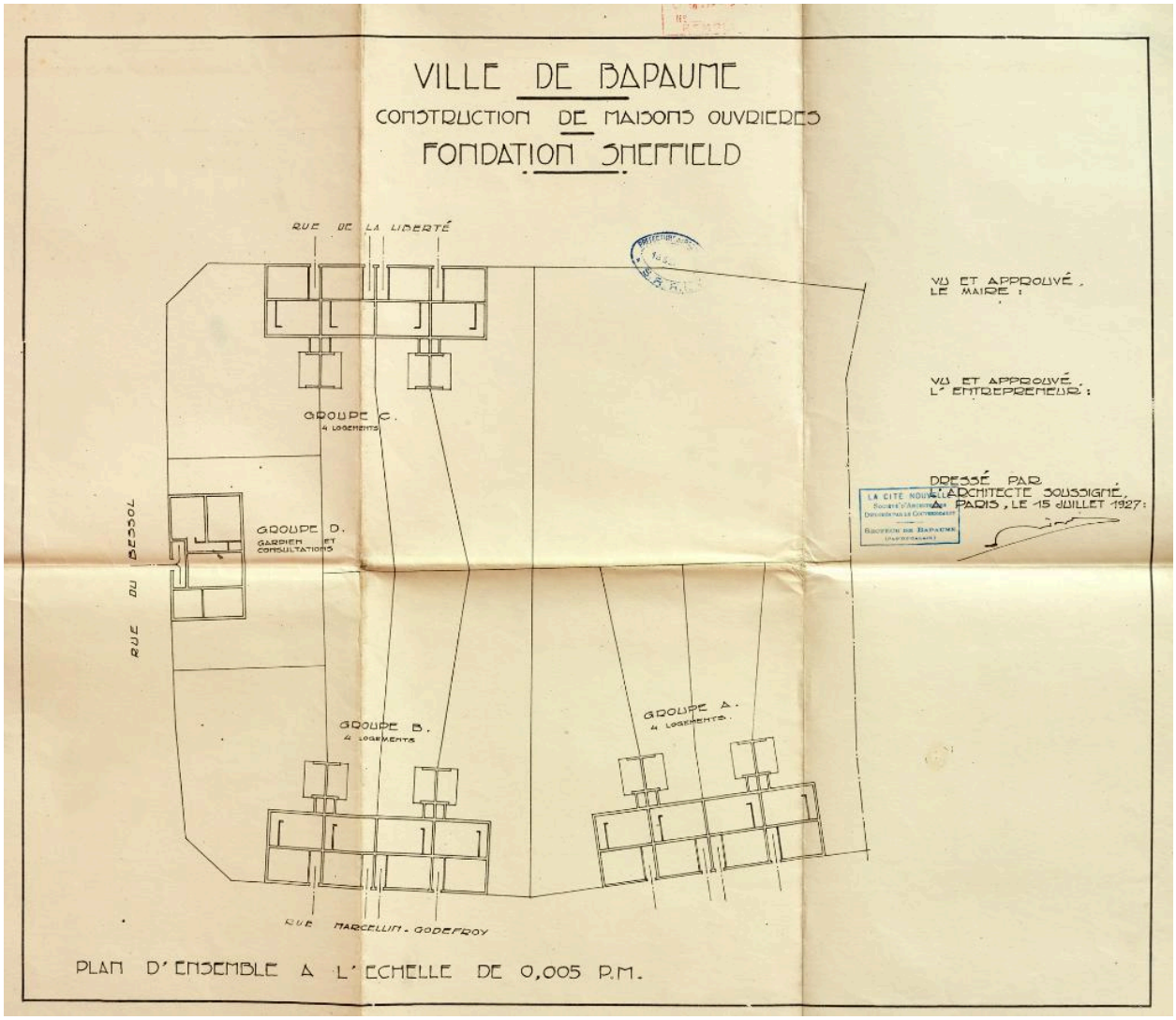

Ville de Bapaume - construction de maisons ouvrières - Fondation Sheffield : plan d'ensemble. Signé et daté Eugène Bidard, 15 juillet 1927. (AD Pas-de-Calais, 10R9/111, dossier n°1808).

Référence du document reproduit :

- AD Pas-de-Calais. Série R ; **10R9/111. Dommages de guerre. Secteur de Bapaume. Dossier n°1808. Société civile des habitations à bon marché de la ville de Sheffield, logements à Bapaume** : devis descriptif, marchés, conventions d'acompte, compte rendu d'adjudication, décompte des travaux, réception définitive des travaux, plans.
  Liste des documents figurés utilisés dans la notice :
  - Ville de Bapaume - construction de maisons ouvrières - Fondation Sheffield : plan d'ensemble. Signé et daté Eugène Bidard, 15 juillet 1927.
  - Ville de Bapaume - construction de maisons ouvrières - Fondation Sheffield : construction des clôtures. Signé et daté Eugène Bidard (architecte), Gaston Stenne (président), Fonty (entrepreneur), 1o juillet 1929.
  - Ville de Bapaume - construction de maisons ouvrières - Fondation Sheffield : façade postérieure ; façade principale sur rue ; coupe transversale. Signé et daté Eugène Bidard, 15 juillet 1927.
  - Ville de Bapaume - construction de maisons ouvrières - Fondation Sheffield : plans du sous-sol, du rez-de-chaussé et du premier étage. Signé et daté Eugène Bidard, 15 juillet 1927.
  - Ville de Bapaume - construction de maisons ouvrières - Fondation Sheffield - pavillon de consultation et logement du gardien : élévation principale ; coupe sur le porche et la salle d'attente ; coupe sur le logement du gardien ; plan du rez-de-chaussée ; plan de l'étage. Signé et daté Eugène Bidard, 15 juillet 1927.

IVR32_20216200016NUCA

Auteur de l'illustration : Thibaut Pierre (reproduction)
Date de prise de vue : 2021
(c) Région Hauts-de-France - Inventaire général ; (c) Département du Pas-de-Calais - Archives départementales
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation

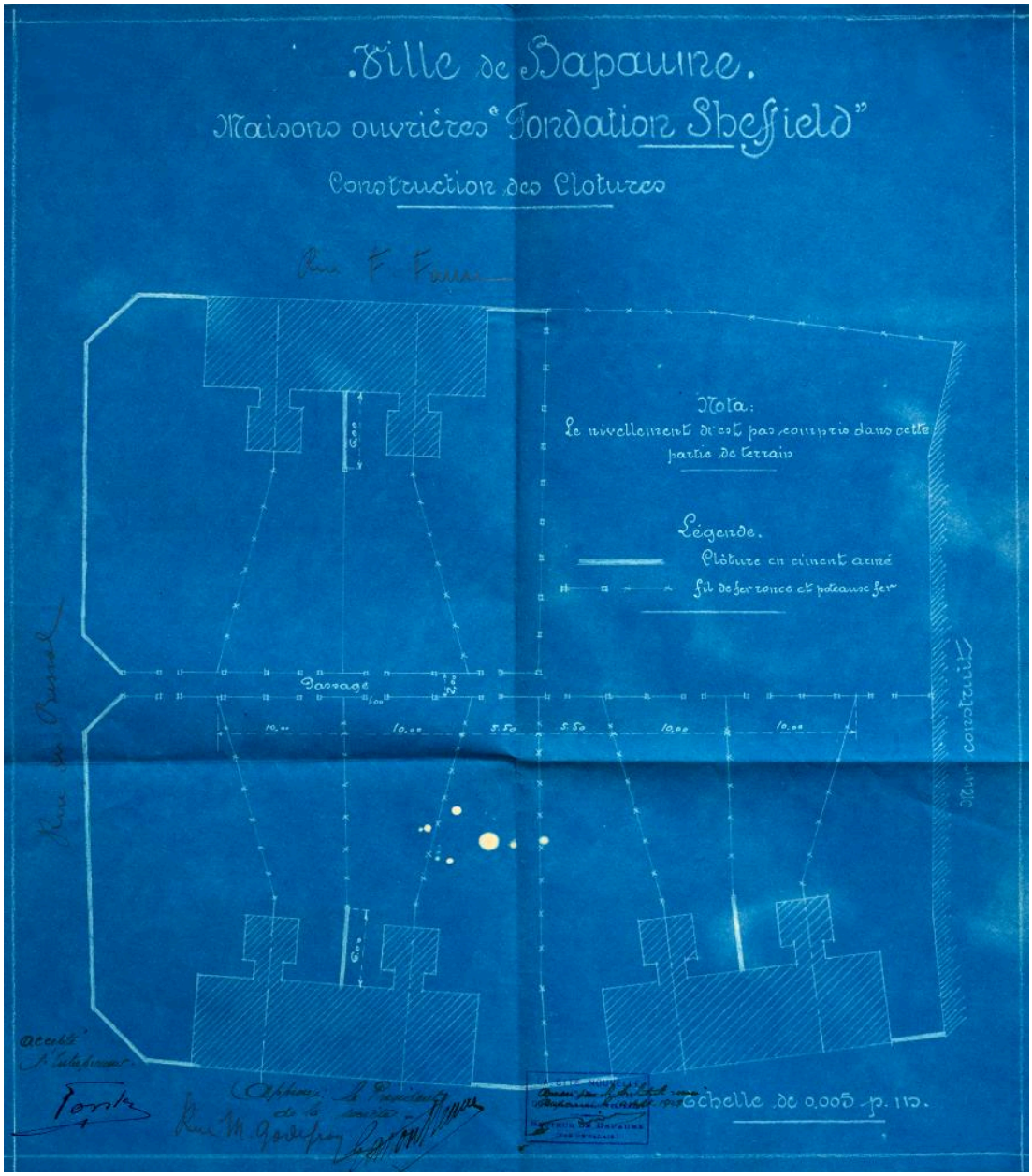

Ville de Bapaume - construction de maisons ouvrières - Fondation Sheffield : construction des clôtures. Signé et daté Eugène Bidard (architecte), Gaston Stenne (président), Fonty (entrepreneur), 1o juillet 1929. (AD Pas-de-Calais, 10R9/111, dossier n°1808). Ce plan permet de voir la disposition d'ensemble de la cité tel que finalement réalisé.

Référence du document reproduit :

- AD Pas-de-Calais. Série R ; **10R9/111. Dommages de guerre. Secteur de Bapaume. Dossier n°1808. Société civile des habitations à bon marché de la ville de Sheffield, logements à Bapaume** : devis descriptif, marchés, conventions d'acompte, compte rendu d'adjudication, décompte des travaux, réception définitive des travaux, plans.
  Liste des documents figurés utilisés dans la notice :
  - Ville de Bapaume - construction de maisons ouvrières - Fondation Sheffield : plan d'ensemble. Signé et daté Eugène Bidard, 15 juillet 1927.
  - Ville de Bapaume - construction de maisons ouvrières - Fondation Sheffield : construction des clôtures. Signé et daté Eugène Bidard (architecte), Gaston Stenne (président), Fonty (entrepreneur), 1o juillet 1929.
  - Ville de Bapaume - construction de maisons ouvrières - Fondation Sheffield : façade postérieure ; façade principale sur rue ; coupe transversale. Signé et daté Eugène Bidard, 15 juillet 1927.
  - Ville de Bapaume - construction de maisons ouvrières - Fondation Sheffield : plans du sous-sol, du rez-de-chaussé et du premier étage. Signé et daté Eugène Bidard, 15 juillet 1927.

- Ville de Bapaume - construction de maisons ouvrières - Fondation Sheffield - pavillon de consultation et logement du gardien : élévation principale ; coupe sur le porche et la salle d'attente ; coupe sur le logement du gardien ; plan du rez-de-chaussée ; plan de l'étage. Signé et daté Eugène Bidard, 15 juillet 1927.

IVR32_20216200014NUCA
Auteur de l'illustration : Thibaut Pierre (reproduction)
Date de prise de vue : 2021
(c) Région Hauts-de-France - Inventaire général ; (c) Département du Pas-de-Calais - Archives départementales
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation

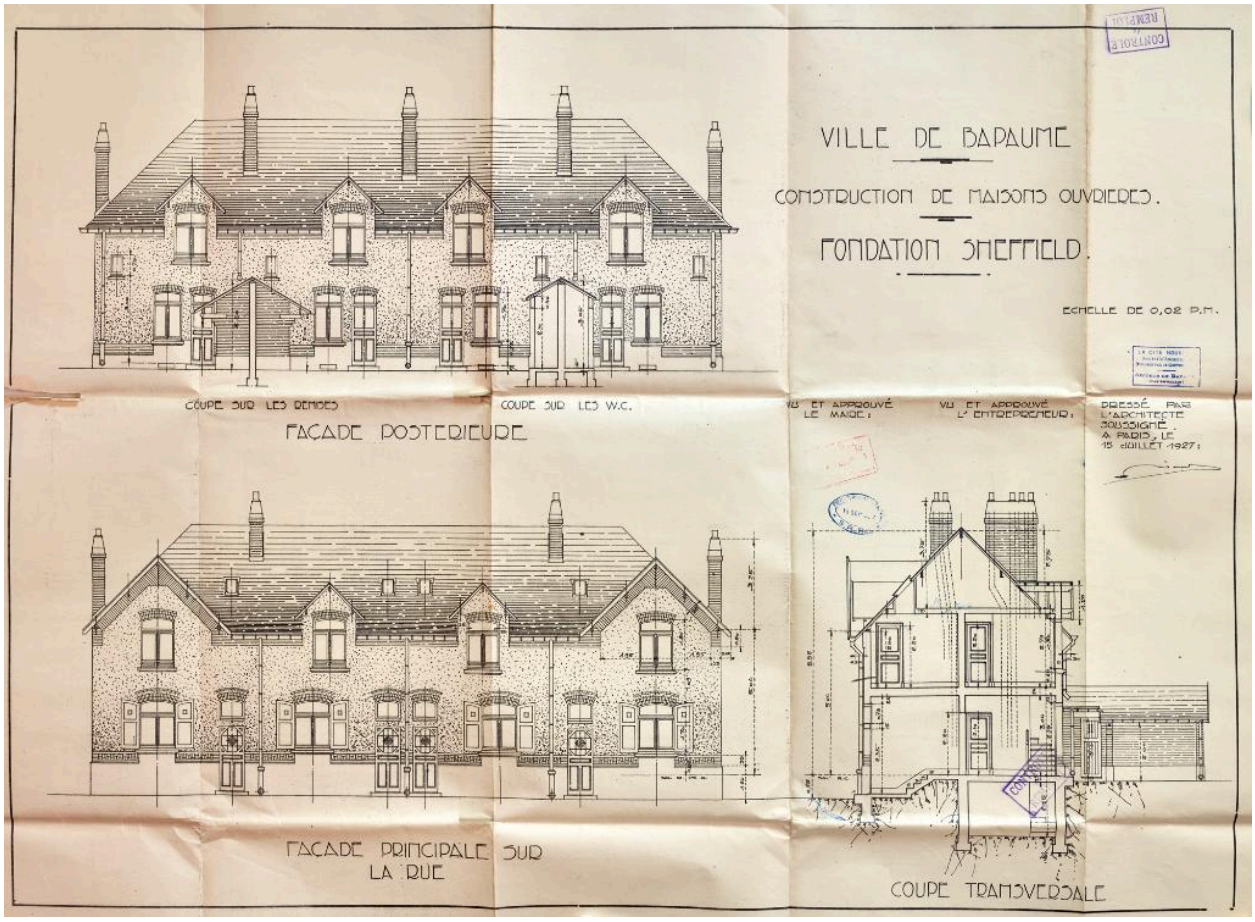

Ville de Bapaume - construction de maisons ouvrières - Fondation Sheffield : façade postérieure ; façade principale sur rue ; coupe transversale. Signé et daté Eugène Bidard, 15 juillet 1927. (AD Pas-de-Calais, 10R9/111, dossier n°1808).

Référence du document reproduit :

- AD Pas-de-Calais. Série R ; **10R9/111. Dommages de guerre. Secteur de Bapaume. Dossier n°1808. Société civile des habitations à bon marché de la ville de Sheffield, logements à Bapaume** : devis descriptif, marchés, conventions d'acompte, compte rendu d'adjudication, décompte des travaux, réception définitive des travaux, plans.
  Liste des documents figurés utilisés dans la notice :
  - Ville de Bapaume - construction de maisons ouvrières - Fondation Sheffield : plan d'ensemble. Signé et daté Eugène Bidard, 15 juillet 1927.
  - Ville de Bapaume - construction de maisons ouvrières - Fondation Sheffield : construction des clôtures. Signé et daté Eugène Bidard (architecte), Gaston Stenne (président), Fonty (entrepreneur), 1o juillet 1929.
  - Ville de Bapaume - construction de maisons ouvrières - Fondation Sheffield : façade postérieure ; façade principale sur rue ; coupe transversale. Signé et daté Eugène Bidard, 15 juillet 1927.
  - Ville de Bapaume - construction de maisons ouvrières - Fondation Sheffield : plans du sous-sol, du rez-de-chaussé et du premier étage. Signé et daté Eugène Bidard, 15 juillet 1927.
  - Ville de Bapaume - construction de maisons ouvrières - Fondation Sheffield - pavillon de consultation et logement du gardien : élévation principale ; coupe sur le porche et la salle d'attente ; coupe sur le logement du gardien ; plan du rez-de-chaussée ; plan de l'étage. Signé et daté Eugène Bidard, 15 juillet 1927.

IVR32_20216200018NUCA
Auteur de l'illustration : Thibaut Pierre (reproduction)
Date de prise de vue : 2021
(c) Région Hauts-de-France - Inventaire général ; (c) Département du Pas-de-Calais - Archives départementales
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation

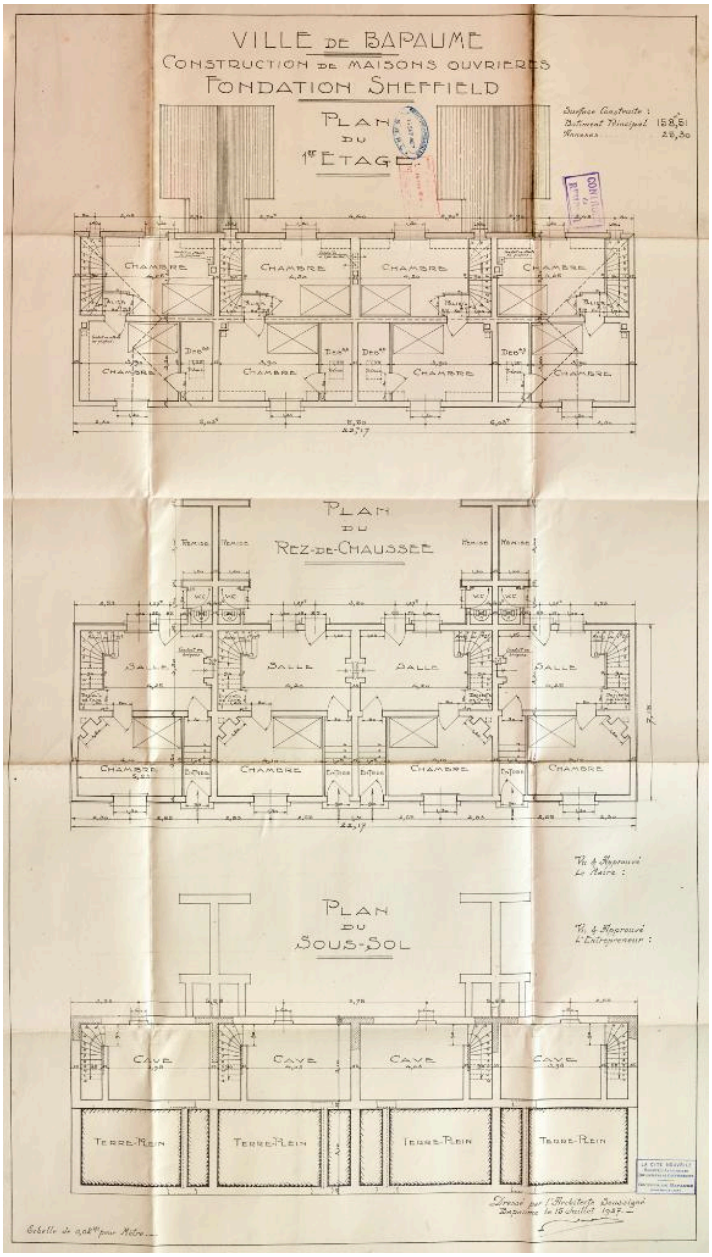

Ville de Bapaume - construction de maisons ouvrières - Fondation Sheffield : plans du sous-sol, du rez-de-chaussé et du premier étage d'un groupe de quatre logements. Signé et daté Eugène Bidard, 15 juillet 1927. (AD Pas-de-Calais, 10R9/111, dossier n°1808).

Référence du document reproduit :

- AD Pas-de-Calais. Série R ; **10R9/111. Dommages de guerre. Secteur de Bapaume. Dossier n°1808. Société civile des habitations à bon marché de la ville de Sheffield, logements à Bapaume** : devis descriptif, marchés, conventions d'acompte, compte rendu d'adjudication, décompte des travaux, réception définitive des travaux, plans.
  Liste des documents figurés utilisés dans la notice :
  - Ville de Bapaume - construction de maisons ouvrières - Fondation Sheffield : plan d'ensemble. Signé et daté Eugène Bidard, 15 juillet 1927.
  - Ville de Bapaume - construction de maisons ouvrières - Fondation Sheffield : construction des clôtures. Signé et daté Eugène Bidard (architecte), Gaston Stenne (président), Fonty (entrepreneur), 1o juillet 1929.
  - Ville de Bapaume - construction de maisons ouvrières - Fondation Sheffield : façade postérieure ; façade principale sur rue ; coupe transversale. Signé et daté Eugène Bidard, 15 juillet 1927.
  - Ville de Bapaume - construction de maisons ouvrières - Fondation Sheffield : plans du sous-sol, du rez-de-chaussé et du premier étage. Signé et daté Eugène Bidard, 15 juillet 1927.

- Ville de Bapaume - construction de maisons ouvrières - Fondation Sheffield - pavillon de consultation et logement du gardien : élévation principale ; coupe sur le porche et la salle d'attente ; coupe sur le logement du gardien ; plan du rez-de-chaussée ; plan de l'étage. Signé et daté Eugène Bidard, 15 juillet 1927.

IVR32_20216200017NUCA
Auteur de l'illustration : Thibaut Pierre (reproduction)
Date de prise de vue : 2021
(c) Région Hauts-de-France - Inventaire général ; (c) Département du Pas-de-Calais - Archives départementales
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation

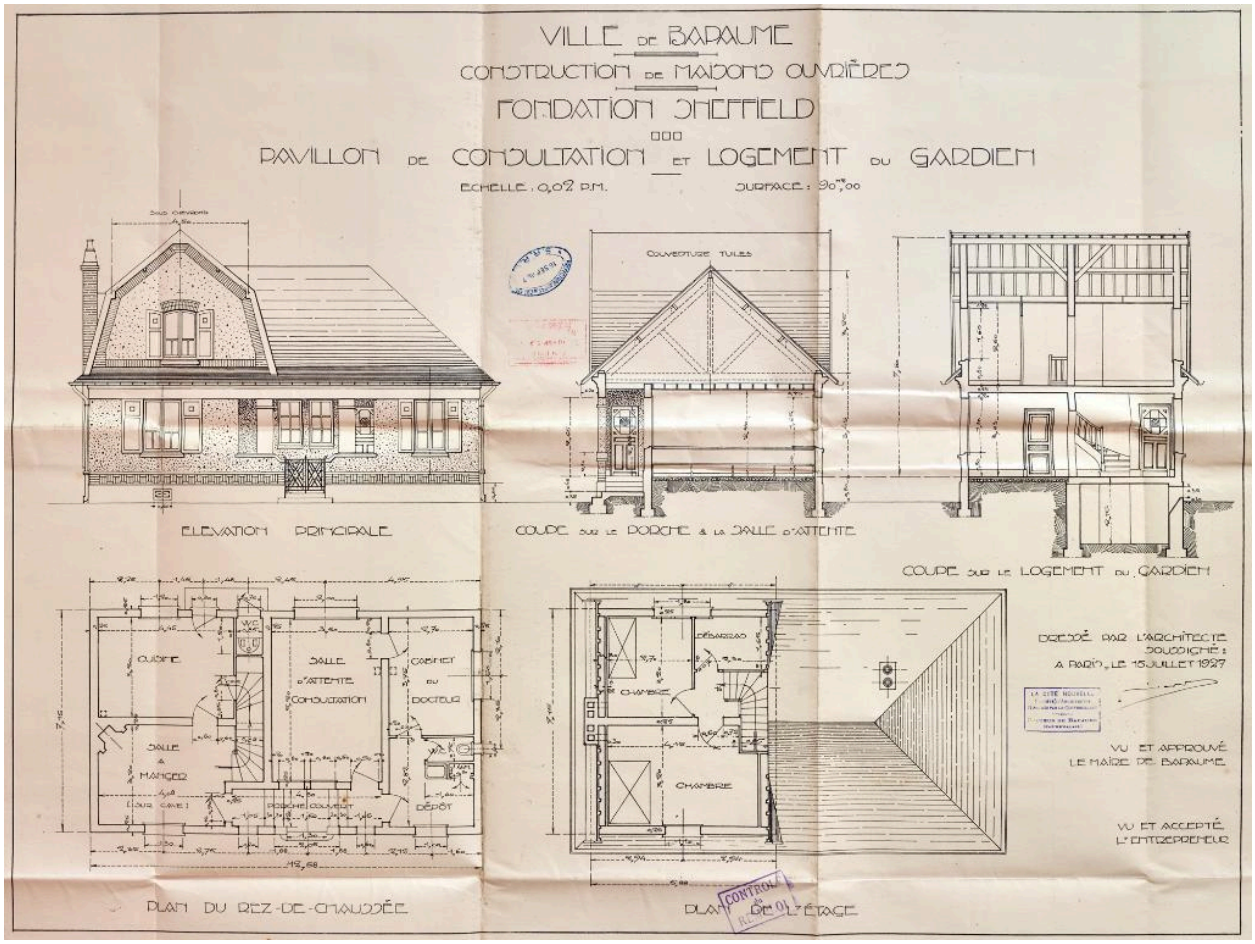

Ville de Bapaume - construction de maisons ouvrières - Fondation Sheffield - pavillon de consultation et logement du gardien : élévation principale ; coupe sur le porche et la salle d'attente ; coupe sur le logement du gardien ; plan du rez-de-chaussée ; plan de l'étage. Signé et daté Eugène Bidard, 15 juillet 1927. (AD Pas-de-Calais, 10R9/111, dossier n °1808).

Référence du document reproduit :

- AD Pas-de-Calais. Série R ; **10R9/111. Dommages de guerre. Secteur de Bapaume. Dossier n°1808. Société civile des habitations à bon marché de la ville de Sheffield, logements à Bapaume** : devis descriptif, marchés, conventions d'acompte, compte rendu d'adjudication, décompte des travaux, réception définitive des travaux, plans.
  Liste des documents figurés utilisés dans la notice :
  - Ville de Bapaume - construction de maisons ouvrières - Fondation Sheffield : plan d'ensemble. Signé et daté Eugène Bidard, 15 juillet 1927.
  - Ville de Bapaume - construction de maisons ouvrières - Fondation Sheffield : construction des clôtures. Signé et daté Eugène Bidard (architecte), Gaston Stenne (président), Fonty (entrepreneur), 1o juillet 1929.
  - Ville de Bapaume - construction de maisons ouvrières - Fondation Sheffield : façade postérieure ; façade principale sur rue ; coupe transversale. Signé et daté Eugène Bidard, 15 juillet 1927.
  - Ville de Bapaume - construction de maisons ouvrières - Fondation Sheffield : plans du sous-sol, du rez-de-chaussé et du premier étage. Signé et daté Eugène Bidard, 15 juillet 1927.
  - Ville de Bapaume - construction de maisons ouvrières - Fondation Sheffield - pavillon de consultation et logement du gardien : élévation principale ; coupe sur le porche et la salle d'attente ; coupe sur le logement du gardien ; plan du rez-de-chaussée ; plan de l'étage. Signé et daté Eugène Bidard, 15 juillet 1927.

IVR32_20216200015NUCA
Auteur de l'illustration : Thibaut Pierre (reproduction)
Date de prise de vue : 2021

(c) Région Hauts-de-France - Inventaire général ; (c) Département du Pas-de-Calais - Archives départementales
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation

Bapaume (P.-de-C.). Rue Marcellin-Godefroy. Photo J. Souillard, Bapaume. Carte postale, vers 1930 (coll. part.). Les maisons Sheffield au premier plan à gauche.

IVR32_20196201046NUC1A
Auteur de l'illustration : Bouvet Hubert
(c) Région Hauts-de-France - Inventaire général
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation

Groupe de quatre logements. Vue générale des façades des numéros 25 à 31 depuis la rue Marcelin-Gaudefroy.

IVR22_20196200696NUC4A
Auteur de l'illustration : Hubert Bouvet
Date de prise de vue : 2019
(c) Région Hauts-de-France - Inventaire général
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation

Groupe de quatre logements. Vue générale des façades des numéros 15 à 21 depuis la rue Marcelin-Gaudefroy.

Référence du document reproduit :

- AD Pas-de-Calais
  Série X : Assistance et prévoyance sociale
  X1174 : Bapaume (hôpital-hospice) - bâtiment : reconstruction au titre des dommages de guerre : état antérieur de l'hospice, rapports, déclarations de dommages de guerre sur immeubles de 3ème catégorie ; déplacement de l'hôpital-hospice : premier projet refusé et nouveau projet avec plans (1920, 1922-1924) ; approbation du projet ; autorisation d'adjudication ; reconstruction de la chapelle de l'hospice au cimetière.
  Liste des documents figurés :
  - Hôpital-hospice de Bapaume : plan du rez-de-chaussée. Ni signé, ni daté.
  - Hôpital-hospice de Bapaume : plan du premier étage. Ni signé, ni daté.
  AD Pas-de-Calais : X1174

IVR32_20216200578NUCA
Auteur de l'illustration : Delphine Volto-Jourdan
Date de prise de vue : 2021
(c) Région Hauts-de-France - Inventaire général
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation

Groupe de quatre logements. Vue générale des façades des numéros 2 à 8 depuis la rue de la Liberté.

IVR32_20216200582NUCA
Auteur de l'illustration : Delphine Volto-Jourdan
Date de prise de vue : 2021
(c) Région Hauts-de-France - Inventaire général
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation

Groupe de quatre logements. Vue générale des façades arrières et des jardins des numéros 2 à 8 des maisons de la rue de la Liberté.

IVR32_20216200580NUCA
Auteur de l'illustration : Delphine Volto-Jourdan
Date de prise de vue : 2021
(c) Région Hauts-de-France - Inventaire général
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation

Groupe de quatre logements. Vue générale des façades arrières et des jardins des numéros 25 à 31 des maisons de la rue Marcellin Gaudefroy.

IVR32_20216200581NUCA
Auteur de l'illustration : Delphine Volto-Jourdan
Date de prise de vue : 2021
(c) Région Hauts-de-France - Inventaire général
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation